



Numéro d'enregistrement de la recherche sur l'opinion publique : 091-17

Numéro du contrat : B8815-180420/001/CY

Date d'octroi : 2 février 2018

Date de livraison : 29 mars 2018

**Ipsos Public Affairs**



Immigration, Refugees  
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada

# Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

## Étude qualitative et quantitative sur les nouveaux arrivants et les immigrants 2018

Sommaire

22 mars 2018



Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec IRCC à l'adresse suivante :  
[IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca](mailto:IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca)

This report is also available in English.



© 2018. Ipsos. Tous droits réservés. Le présent document renferme des renseignements confidentiels et exclusifs appartenant à la société Ipsos. Son contenu ne peut être divulgué ou reproduit sans l'autorisation écrite préalable d'Ipsos.



### **Déclaration de neutralité politique**

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Colledge".

Mike Colledge  
Président  
Affaires publiques, Ipsos



## Sommaire

Affaires publiques Ipsos a le plaisir de présenter à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) le présent rapport.

## Contexte

Depuis 1994, soit l'année de la création du Ministère par suite du regroupement des services d'immigration et des services d'enregistrement de la citoyenneté, IRCC a exercé d'importantes responsabilités : permettre à des immigrants, à des étudiants étrangers, à des visiteurs et à des travailleurs temporaires d'entrer au pays, contribuer à la réinstallation de réfugiés, aider les immigrants à s'adapter à la société canadienne et à devenir des citoyens canadiens, et gérer les droits d'entrée au Canada.

IRCC mène en permanence un programme de recherche afin de mieux comprendre les attitudes des Canadiens par rapport aux questions liées à la citoyenneté et à l'immigration. Par l'évaluation et l'analyse des points de vue des nouveaux arrivants et des immigrants, le Ministère obtient des indications quant à d'importants secteurs stratégiques relatifs à son mandat et aux services qu'il rend.

IRCC a jugé nécessaire d'effectuer une recherche qualitative (faisant appel à des groupes de discussion) auprès de nouveaux arrivants, d'immigrants établis et du grand public. Les instruments de cette étude ont été conçus dans l'intention d'évaluer les préoccupations, les perceptions, les préférences et les besoins des nouveaux arrivants et des immigrants installés depuis longtemps au Canada relativement aux questions susmentionnées, ainsi que les opinions du public canadien sur l'immigration, et plus précisément sur la contribution des immigrants à la mosaïque culturelle canadienne.

## Objectifs de l'étude

L'étude qualitative et quantitative visait à cerner les opinions des membres du grand public et celles de différentes communautés culturelles sur des questions comme l'immigration, l'intégration, l'établissement, la citoyenneté et les services offerts par IRCC. Elle avait pour but d'appuyer les efforts déployés par le Ministère pour assurer la qualité des options stratégiques, de la conception des programmes et des conseils destinés aux ministres afin de favoriser la prestation et la gestion efficace des services axés sur les citoyens; la gestion proactive des risques organisationnels et stratégiques; et la collecte et l'utilisation de données pertinentes sur les résultats des programmes. Ce contrat est d'une valeur de **245 328,25 \$**, TVH comprise.

## Méthodologie

Le projet d'étude comprenait deux étapes, soit une recherche qualitative reposant sur la tenue d'une série de groupes de discussion et un sondage quantitatif réalisé en ligne et par téléphone.



## Qualitatif

Ipsos a organisé 16 groupes de discussion qui ont réuni de nouveaux arrivants (au Canada depuis moins de 5 ans) et des immigrants établis (au Canada depuis 5 à 20 ans) d'origine chinoise, indocanadienne, moyen-orientale, antillaise et africaine, ainsi que des membres du grand public canadien âgés de 18 ans ou plus. Des questions filtres ont permis d'assurer un équilibre en fonction de l'âge, du revenu, du niveau de scolarité et d'autres variables sociodémographiques pertinentes. Le travail sur le terrain a été entièrement exécuté entre le 24 février et le 7 mars 2018.

Le tableau ci-dessous fournit de plus amples renseignements sur l'endroit où les rencontres ont eu lieu et sur la composition des groupes, notamment en ce qui concerne la langue utilisée lors des entretiens, la communauté culturelle et la durée de résidence.

| Collectivité                             | Date                            | Groupe 1  | Groupe 2   |
|--|---------------------------------|---|--|
| <b>Surrey<br/>(Colombie-Britannique)</b> | Samedi 24 février 2018          | Langue : anglais<br>Communauté : grand public   | Langue : pendjabi<br>Communauté : indocanadienne<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans |
| <b>Vancouver<br/>(C.-B.)</b>             | Lundi 26 février 2018           | Langue : mandarin<br>Communauté : chinoise<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans                            | Langue : anglais<br>Communauté : philippine<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans      |
| <b>Red Deer<br/>(Alberta)</b>            | Mardi 27 février 2018           | Langue : anglais<br>Communauté : grand public   | Langue : anglais<br>Communauté : grand public  |
| <b>Montréal<br/>(Québec)</b>             | Mercredi 28 février 2018        | Langue : français<br>Communauté : arabe<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans                               | Langue : français<br>Communauté : grand public   |
| <b>Halifax (N.-É.)</b>                   | Jeudi 1 <sup>er</sup> mars 2018 | Langue : anglais<br>Communautés : combinaison de diverses communautés<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans | Langue : anglais<br>Communauté : grand public  |
| <b>Toronto<br/>(Ont.)</b>                | Lundi 5 mars 2018               | Langue : anglais<br>Communauté : principaux pays d'origine des Caraïbes<br>Années de résidence : combinaison de   | Langue : anglais<br>Communauté : principaux pays d'origine africains<br>Années de résidence : combinaison de   |

|                              |                      | résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans  | résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans   |
|------------------------------|----------------------|--|---|
| <b>Mississauga (Ontario)</b> | Mardi 6 mars 2018    | Langue : anglais<br>Communauté : principaux pays d'origine moyen-orientaux<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans | Langue : anglais<br>Communauté : indocanadienne<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans |
| <b>North York (Ontario)</b>  | Mercredi 7 mars 2018 | Langue : cantonais<br>Communauté : chinoise<br>Années de résidence : combinaison de résidents depuis moins de 5 ans et de résidents depuis 5 à 10 ans                                | Langue : anglais<br>Communauté : grand public   |

La durée des séances de discussion en groupe était d'environ deux heures. Au total, 131 participants ont pris part aux discussions, à partir de 160 participants recrutés pour y participer. Les participants des communautés ethnoculturelles à faible participation se sont vu remettre une prime d'encouragement de 125 \$ pour participer à l'étude, et les participants du grand public ont reçu une prime d'encouragement de 75 \$.

#### **Note à l'intention du lecteur :**

Les résultats qualitatifs sont exploratoires et indicatifs. Par conséquent, tous les résultats qualitatifs ne peuvent ni ne doivent être extrapolés à l'ensemble de la population canadienne; ils doivent plutôt être considérés comme indicatifs.

#### **Quantitatif**

Ipsos a réalisé un sondage téléphonique et un sondage en ligne afin d'atteindre les objectifs quantitatifs de l'étude. Le sondage téléphonique, d'une durée de 13 minutes, a été mené auprès d'un échantillon d'adultes canadiens (n = 1 000) dans l'ensemble du pays entre le 5 et le 19 mars 2018. Cet échantillon probabiliste a été généré par la composition aléatoire. La marge d'erreur globale est de +/-3,1 points de pourcentage (définie selon un intervalle de confiance à 95 %). Le sondage en ligne, d'une durée de 11 minutes, a été mené auprès de 1 004 répondants tirés exclusivement de l'échantillon constant d'Ipsos Je-dis, entre le 5 et le 19 mars 2018. Comme le sondage en ligne portait sur un échantillon non probabiliste, sa marge d'erreur n'a pas pu être calculée. Les répondants pouvaient répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix.

On trouvera à l'annexe 3 un rapport exhaustif sur la méthodologie quantitative employée, y compris tous les renseignements sur l'exécution du travail de terrain nécessaires pour reproduire la recherche. Les versions française et anglaise des instruments de recherche-sondage quantitatifs figurent à l'annexe 4. La compilation d'un ensemble de résultats obtenus au moyen des sondages quantitatifs est présentée séparément.



## Principaux résultats qualitatifs

### **L'immigration en tant qu'important moteur économique et culturel de la société canadienne**

Malgré l'éventail des préoccupations exprimées par les participants, la plupart d'entre eux reconnaissent que l'immigration a des incidences positives sur le Canada et les Canadiens, qu'elle devrait améliorer notre avenir économique collectif et qu'elle est essentielle à la mosaïque culturelle du Canada. Les participants du grand public ont toutefois fréquemment exprimé une certaine inquiétude quant aux conséquences que l'immigration pourrait avoir sur notre filet de sécurité sociale, sur le marché de l'emploi et sur la sécurité du pays. Pour leur part, les nouveaux arrivants ont souvent mis en doute l'équité des processus d'immigration et de reconnaissance des titres de compétences étrangers. Ces préoccupations, conjuguées à la grande confusion entourant les diverses catégories d'immigration – immigration fondée sur des facteurs économiques, familiaux ou humanitaires, accueil de réfugiés et de demandeurs d'asile, ne font que perpétuer les mythes relatifs aux incidences de l'immigration sur les Canadiens et l'ensemble de la société canadienne.

Compte tenu de la tendance manifeste du grand public et des immigrants qui ont emprunté les « canaux d'immigration classiques » à blâmer les réfugiés et les demandeurs d'asile pour tout ce qui ne tourne pas rond en matière d'immigration, il est essentiel d'envisager de faire connaître les avantages de l'immigration au moyen d'une approche conçue sur mesure. Les activités de communication doivent porter sur les avantages économiques et culturels évidents de l'immigration au Canada, mais aussi sur les mesures prises pour assurer une intégration économique et culturelle efficace des immigrants à la société canadienne. Cette approche rassurera les deux groupes (celui du grand public et celui des nouveaux arrivants) quant à la capacité du Canada à accueillir davantage d'immigrants au cours des années à venir.

Comme la plupart des répondants étaient conscients des avantages associés à l'immigration économique et à l'immigration de la catégorie du regroupement familial, ils étaient dans l'ensemble d'accord avec les niveaux d'immigration proposés. Toutefois, pour apaiser les inquiétudes de certains Canadiens, il y aurait lieu de mieux faire connaître les réfugiés qui immigreront au Canada, les processus auxquels ils doivent se soumettre et leur contribution (économique et culturelle) à la société canadienne. Il y aurait lieu de fournir des renseignements de nature à rassurer le grand public et les immigrants quant à l'éventuel fardeau économique que les réfugiés et les demandeurs d'asile pourraient imposer à la société canadienne, ces derniers étant considérés comme plus susceptibles de recourir aux services sociaux que les autres immigrants. Il faudrait en particulier mettre l'accent sur les mesures qui facilitent et accélèrent l'intégration économique et culturelle de tous les immigrants. Les processus de sélection et de demande applicables à toutes les catégories d'immigrants, les mesures visant à assurer l'équité du système et le souci prioritaire et constant de garantir la sécurité du public devraient également être mieux expliqués aux Canadiens. Les participants ont aussi souligné qu'ils auraient aimé avoir plus de renseignements sur la capacité du plan actuel à assurer les meilleurs résultats possibles pour le Canada et pour les personnes qui y immigreront. Selon les résultats de l'étude, la communication de tels renseignements pourrait contribuer à mieux faire accepter les niveaux d'immigration indiqués dans le plan triennal.



## **Intégration**

Compte tenu des divers défis mentionnés, l'apprentissage de la langue et l'obtention d'un emploi semblent être les principaux facteurs d'une intégration réussie. Selon les participants nouvellement arrivés, l'intégration dépend aussi, en grande partie, de la capacité à nouer des relations solides à l'extérieur du groupe ethnique. Pour s'intégrer, les immigrants doivent également comprendre la société canadienne, et notamment se familiariser avec ses normes sociales et culturelles, sans quoi il leur est difficile de s'intégrer dans leur milieu de travail et d'approfondir leurs liens avec la collectivité canadienne. L'intégration est un processus qui demande normalement du temps. En fait, selon beaucoup de nouveaux arrivants, il faut au moins quelques années et parfois même toute une génération (dans le cas des Canadiens de première génération) pour s'intégrer complètement. Plusieurs participants nouvellement arrivés (particulièrement parmi ceux de la région du Grand Toronto) relèvent des incohérences dans les principaux renseignements relatifs à l'établissement qui leur ont été communiqués à leur arrivée et par la suite. Ils notent aussi que les services d'établissement ne sont pas nécessairement à jour. Pour que les immigrants puissent s'intégrer, il est essentiel de leur fournir des renseignements et des services à jour et adaptés aux circonstances, de manière efficace et cohérente.

## **Migration irrégulière**

La question de la migration irrégulière (demandeurs d'asile) semble susciter beaucoup de confusion dans les deux groupes de participants à l'étude. Ne disposant pas de renseignements clairs sur le processus, les participants ont souvent dû se contenter de renseignements faux ou erronés glanés ici et là et susceptibles d'engendrer des opinions et des perceptions négatives quant aux questions liées à l'immigration de manière générale, et aux avantages pouvant découler d'une politique d'immigration coordonnée (c.-à-d. contribuer à relever les défis liés au vieillissement de la population et à la faiblesse du taux de natalité, et pouvoir compter sur une main-d'œuvre motivée).

Peu d'entre eux avaient entendu parler de l'Entente sur les tiers pays sûrs. Les fiches d'information sur le processus de demande et d'octroi d'asile ont dans l'ensemble reçu un accueil favorable. La plupart des participants ont affirmé que les renseignements fournis dans ces fiches répondaient à certaines de leurs questions de base et les rassuraient quant à l'existence de procédures applicables aux demandeurs d'asile qui franchissent la frontière canado-américaine. Les participants entretenaient malgré tout de nombreuses idées fausses sur la migration irrégulière. Leurs préoccupations semblent alimentées par trois facteurs : 1) l'impression, parmi les autres immigrants, que les demandeurs d'asile ont volontairement contourné les processus normaux afin de migrer plus rapidement vers le Canada – le problème, ici, est essentiellement lié à l'équité. Les immigrants se demandent plus précisément si les demandeurs d'asile n'ont pas contourné les règles de l'immigration au Canada et échappé à l'évaluation de la légitimité de la revendication du statut de réfugié (opposition entre réfugiés sélectionnés et demandeurs d'asile); 2) l'idée que les procédures de sécurité normales ont peut-être été négligées dans le but d'accélérer le processus. À noter que les immigrants et les membres du grand public partagent cette préoccupation. Et 3) le besoin d'obtenir davantage de renseignements (outre ceux communiqués dans les fiches



d'information) sur le processus, par exemple sur le nombre de personnes qui demandent l'asile, le nombre de personnes auxquelles on refuse l'entrée au Canada et le calendrier, les étapes et le coût du processus.

### **Citoyenneté par filiation**

La plupart des participants connaissaient mal les questions liées à la citoyenneté par filiation. La plupart estimaient que la citoyenneté canadienne ne devrait pas être transmise indéfiniment. Ils s'entendaient toutefois pour dire qu'un enfant né de parents canadiens à l'extérieur du Canada devrait automatiquement obtenir la citoyenneté canadienne. Les participants étaient dans l'ensemble favorables, en principe, à une politique établissant certaines limites pour les citoyens canadiens de première génération nés hors du Canada qui désirent transmettre la citoyenneté à leurs enfants nés à l'étranger. Les participants avaient des opinions mitigées quant à la transmission de la citoyenneté aux enfants d'immigrants de première génération. Les avis divergeaient selon que le séjour hors du Canada était temporaire ou permanent et, dans le cas des enfants d'immigrants de première génération nés à l'étranger, selon qu'ils pouvaient ou non démontrer leur attachement au Canada. La plupart estimaient que s'il ne peut démontrer son attachement au Canada, l'enfant d'immigrants de première génération né à l'étranger ne devrait pas automatiquement obtenir la citoyenneté canadienne. La plupart étaient en outre d'avis que la citoyenneté canadienne ne devrait pas être automatiquement offerte aux enfants de Canadiens de première génération ayant grandi exclusivement à l'étranger. Les participants étaient pour la plupart prêts à reconnaître que le nombre grandissant de personnes désireuses de faire carrière à l'international mérite d'être pris en compte avant de décider de l'admissibilité à la citoyenneté des immigrants de deuxième génération. Toutefois, en discutant de situations où l'attachement au Canada n'est pas évident, certains se sont dits préoccupés par les questions d'équité en matière de participation au financement des services sociaux et du filet de sécurité sociale du Canada. Certains participants estimaient qu'il y avait ici un risque, comme pour les immigrants ayant le statut de réfugié, d'utilisation abusive de notre filet de sécurité sociale. Les participants considéraient dans l'ensemble qu'il faut établir une politique claire et cohérente comportant des lignes directrices à l'intention des candidats à la citoyenneté de deuxième génération relativement à la démonstration de leur attachement au Canada. Certains ont suggéré de demander des preuves de contribution financière au Canada sous forme d'impôts ou de droits de propriété. D'autres ont précisé que, dans le cas des enfants demandeurs de citoyenneté de deuxième génération, il serait plus approprié d'évaluer l'attachement des parents au Canada.

Tous les participants estimaient nettement que le processus d'évaluation de l'attachement au Canada devait être rapide et sans ambiguïté, afin de causer le moins de désagréments possible aux personnes ayant manifesté un solide attachement au Canada.

### **Parrainage d'un membre de la famille et fardeau excessif**

Les thèmes de l'équité des processus et des concessions mutuelles ont été évoqués au cours des discussions sur le parrainage d'un membre de la famille et sur le fardeau excessif.

Dans le cas du parrainage d'un membre de la famille, les nouveaux arrivants, en particulier ceux originaires du Pendjab, des Philippines et du Moyen-Orient, avaient des opinions bien arrêtées. Il a beaucoup été



question de l'importance culturelle de prendre soin des membres de la famille, ce qui explique la résistance des membres des groupes susmentionnés à l'égard d'un processus qui, plutôt que de reposer sur le mérite personnel, équivaut selon elles à une « loterie ».

Quand on les a interrogés sur la politique relative au fardeau excessif, les membres des deux groupes cibles de l'étude ont spontanément dit ne rien savoir à ce sujet. En réponse aux questions incitatives qui ont suivi, les participants du grand public se sont pour la plupart dits d'accord avec l'essentiel de la politique et rassurés que de telles mesures existent. Certains se sont toutefois demandé dans quelle mesure cette politique est conforme aux valeurs canadiennes, et la tradition d'aide humanitaire du Canada a souvent été évoquée dans ce contexte. Les nouveaux arrivants étaient un peu plus divisés sur cette question – certains affirmant, en particulier dans les groupes de personnes originaires du Pendjab, du Moyen-Orient et, dans une moindre mesure, des Philippines, qu'il est important de prendre soin des membres de leur famille dans leur culture. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les membres de ces groupes aient eu de la difficulté à maîtriser leurs émotions en discutant des avantages concrets de cette politique. Bien qu'on ait continué à leur poser des questions incitatives, ces participants ont eu de la difficulté à reconnaître l'incidence d'un possible fardeau excessif sur les Canadiens ou sur le système de soins de santé du Canada. La politique sur le fardeau excessif était très nébuleuse pour les membres des deux groupes visés par l'étude, qui se demandaient si elle s'applique aux personnes vivant au Canada et aux membres de leur famille restés dans leur pays d'origine, et si les candidats à l'immigration au Canada étaient touchés par cette politique.

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient des stratégies visant à compenser les coûts assumés par les contribuables canadiens, la plupart ont estimé que ces stratégies étaient judicieuses. En fait, la plupart du temps, ces renseignements supplémentaires ont suffi à atténuer les inquiétudes des participants quant au risque d'alourdissement du fardeau imposé aux systèmes de soins de santé et de services sociaux du Canada.

## **Services à la clientèle**

Les nouveaux arrivants ont tendance à s'en remettre au site Web d'IRCC, aux médias sociaux et aux moyens d'information de leur communauté culturelle (télévision, radio, bouche-à-oreille) pour obtenir des renseignements sur l'immigration. Lorsqu'on les a interrogés sur l'utilité du site Web d'IRCC, la plupart des répondants ont reconnu que les renseignements diffusés étaient complets, mais que leur grand nombre, le caractère peu intuitif du site et la langue dans laquelle les renseignements sont présentés (uniquement en français et en anglais) pouvaient parfois poser problème, surtout pour les nouveaux arrivants, les immigrants âgés, les personnes qui ne maîtrisent pas bien la technologie et celles qui ont amorcé le processus de demande d'immigration au Canada dans leur pays d'origine. Ils ont suggéré d'améliorer le site en offrant davantage d'options linguistiques, une fonction de bavardage en direct et de courtes vidéos, ainsi qu'en utilisant une langue plus simple. Les nouveaux arrivants étaient très déçus de ne pas pouvoir obtenir de l'aide en composant le numéro sans frais commençant par 1-800. Cette lacune en a mécontenté un grand nombre, certains se demandant même si elle n'était pas volontaire et destinée à obliger les clients à consulter le site Web CIC.GC.CA.

## Mise à l'essai des messages

La plupart ont considéré que le **message n° 1** était une déclaration de fait, et plusieurs ont simplement affirmé qu'il était incontestable.

Message n° 1 : Le Canada s'est bâti sur l'immigration. À moins d'être de descendance autochtone, nos ancêtres sont des immigrants. Notre force en tant que société multiculturelle découle de la collaboration entre les nouveaux arrivants, les administrations, les collectivités et les entreprises.

Faits à l'appui :

- Selon le recensement de 2016, les immigrants représentent environ 22 % de la population du Canada.
- En général, les immigrants obtiennent de meilleurs résultats (ou s'intègrent mieux) au Canada que dans la plupart des autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans le cadre d'une conférence de l'OCDE en 2017, le Canada a été l'un des quatre pays cités en exemple pour les efforts qu'ils déploient afin d'améliorer la coordination entre divers échelons de gouvernement, les fournisseurs de services et les associations de la société civile.

Le **message n° 2** a été perçu par plusieurs comme le plus rationnel et le plus concret. Les participants étaient d'avis que ce message était le plus susceptible de faire ressortir les avantages de l'immigration, tant pour les immigrants (citoyenneté canadienne) que pour les Canadiens qui les accueillent. Bref, c'est celui qui décrivait le mieux l'immigration comme étant avantageuse pour toutes les parties.

Message n° 2 : L'immigration contribue à atténuer les répercussions d'une population vieillissante. Une assiette fiscale et un bassin d'emplois plus importants aideront à appuyer les retraités et à financer des programmes sociaux comme la Sécurité de la vieillesse, les subventions au logement et au transport en commun, ainsi que la coordination des soins de santé.

Faits à l'appui :

- Plus de cinq millions de Canadiens devraient prendre leur retraite d'ici 2035. L'immigration aidera à combler l'écart entre le nombre de travailleurs et le nombre de retraités pour que l'économie du Canada continue à rouler.
- En 1971, il y avait 6,6 personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée. En 2012, le ratio travailleur/retraité était descendu à 4,2 pour 1 et, selon les prévisions, il devrait être de 2 pour 1 d'ici 2036, alors que cinq millions de Canadiens devraient prendre leur retraite.



- Soixante-quinze pour cent de la croissance de la population canadienne est attribuable à l'immigration, principalement à la catégorie de l'immigration économique.

Le **message n° 3** est celui qui a trouvé le moins d'écho auprès des participants, à l'exception de certains membres du grand public de North York et d'Halifax. La plupart des participants ont jugé que ce message n'était ni convaincant ni pertinent.

Message n° 3 : L'immigration contribue à soutenir l'économie à l'échelle des collectivités locales, puisque les immigrants sont plus susceptibles de lancer une entreprise que les personnes nées au Canada, ce qui crée des emplois.

Faits à l'appui :

- Les immigrants affichent un taux d'entrepreneuriat plus élevé que leurs homologues nés au Canada. (En 2010, 5,3 % des immigrants déclarants étant entrés sur le marché du travail dans la cohorte de 2000 étaient propriétaires d'une entreprise privée, alors que ce taux n'était que de 4,8 % chez les personnes du groupe de comparaison, lequel était composé principalement de personnes nées au Canada.) En plus de créer des emplois, ces activités peuvent aussi attirer des occasions d'investissement et de commerce.

À la lumière de ces résultats, si l'on veut expliquer la contribution de l'immigration à notre bien-être économique et social collectif actuel et à venir, le message n° 2 est celui qui devrait être le plus efficace, puisque c'est celui qui a le plus frappé les participants, de manière concrète et rationnelle. Il répond à deux questions cruciales. 1) Qu'est-ce que j'y gagne, à titre de citoyen canadien? Réponse : l'immigration nous permet de conserver notre qualité de vie et d'assurer notre prospérité économique collective. 2) Qu'est-ce que les immigrants y gagnent? Réponse : tous les avantages conférés par la citoyenneté canadienne.

**Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec :**

Marc Beaudoin  
Vice-président, Affaires publiques, Ipsos  
1, rue Nicholas, Ottawa Ontario  
N° de téléphone : 613-688-8973  
Courriel : [marc.beaudion@ipsos.com](mailto:marc.beaudion@ipsos.com)